



## **Salaires, postes, conditions de travail, réformes : éducation en danger Grève unitaire le 1er février**

Les preuves du mépris que porte ce gouvernement à l'Éducation Nationale, à ses personnels mais aussi aux élèves ne manquent pas :

- A peine devenue Ministre, Amélie Oudéa-Castera s'est signalée par son attaque frontale contre l'école publique et laïque. Au delà du fait de scolariser ses enfants dans un établissement privé confessionnel obscurantiste, ses propos sur l'absentéisme des enseignants ont été d'une très grande violence et totalement infondés. Les enquêtes démontrent que cet absentéisme est plus faible de 50 % que dans le privé et sont liés aussi au temps de formation pédagogique.
- La dilution des missions du ministère de l'éducation dans un ministère plus grand avec notamment la jeunesse, les sports et les jeux Olympiques et paralympiques témoigne du peu de considération faite à nos métiers par ce gouvernement. La disparition du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques au moment même où des négociations salariales étaient réclamées avec force pour 2024 en est une autre.
- La non reconnaissance du métier des AESH, qui n'ont toujours pas de statut de fonctionnaire ni de conditions salariales dignes est un exemple flagrant et supplémentaire.
- Ce sont également les choix budgétaires engagés de longue date et renforcés depuis 2017 par le Président Macron qui ont mis à mal notre système éducatif et dégradé les conditions d'enseignement, de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. Plus de 8 000 postes ont été supprimés depuis 2017, et à la rentrée 2024 dans l'Académie de Bourgogne, 98 postes dont 24 en Saône et Loire seront supprimés dans le premier degré et 60 postes dans le second.
- Sur la question de l'inclusion, tous les voyants sont au rouge et les personnels enseignants et AESH sont à un point de rupture. C'est pourquoi nos organisations revendiquent :
  - La défense de l'enseignement spécialisé et adapté, le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.
  - Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains à hauteur des besoins.
  - L'abandon des mesures prises dans le cadre de l'acte 2 de l'École inclusive (statut d'emploi d'ARE fusionnant les AESH et les AED, menace que l'Éducation Nationale mette la main sur les notifications handicap à la place de la MDPH) et l'ouverture de discussions avec les organisations syndicales sur la base des revendications des personnels.

### **Plutôt que de culpabiliser les agent-es, il faut des moyens !**

Le peu de temps passé par M.Attal au poste de ministre n'a pas empêché un nombre important de réformes aux conséquences lourdes d'être prises :

- Le projet de réforme du lycée professionnel est lui aussi emblématique du moins d'école, moins d'enseignant-es, plus d'entreprises, plus d'externalisation des missions, et plus de management !
- Les mesures présentées comme "Choc des savoirs" dessinent un projet d'école qui revient sur l'objectif de démocratisation et aggrave les inégalités.
- Les annonces rétrogrades du Président de la République (méthodes imposées, évaluations standardisées, manuels uniques et labellisés par le ministère, imposition de l'uniforme, généralisation du Service National Universel à tous les élèves de seconde) témoignent d'une dérive grave vers un pilotage populiste et réactionnaire du système éducatif.

### **Ces mesures doivent être abandonnées immédiatement.**

Pour toutes ces raisons, la crise d'attractivité que connaissent nos métiers requiert non pas un « choc des savoirs » mais bien un « choc des reconnaissances », passant par des mesures de rattrapage des pertes salariales en particulier par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation et l'arrêt du salaire au mérite avec l'abandon du pacte notamment.

**L'exigence d'une véritable politique d'augmentation des salaires est posée.**

**Pour nos revendications, jeudi 1<sup>er</sup> février 2024,  
FSU 71, FNEC FP-FO 71, CGT Educ'Action 71 et le SE-UNSA71  
appelons tous les personnels de l'éducation à se mettre en grève  
et à se mobiliser massivement à Chalon Sur Saône, à 14h30, place de Beaune.**